

26 juil 2013 -18:11

L'introduction du travail en équipes successives (shifts) aux douanes et accises

Le 1er janvier 2014, le travail en shifts démarrera à l'Administration générale des douanes et accises. Huit cents agents des douanes sont concernés par cette mesure dont 385 agents nouvellement recrutés.

La procédure de recrutement se poursuit ; des milliers de personnes intéressées se sont présentées au Selor et, à ce jour, 440 candidats ont déjà réussi les tests (23 niveaux A, 191 niveaux B et 226 C). Les premières formations débiteront à partir de septembre afin que les nouveaux collègues soient prêts pour le 1er janvier 2013.

Des candidatures internes d'agents des douanes et accises pour se porter volontaires pour travailler en shifts pendant une période minimale de douze mois sont également en cours. Les intéressés peuvent encore se porter volontaires jusqu'au 7 août 2013.

Des schémas de travail seront élaborés pour tous les services qui travailleront en shifts. Il a été tenu compte de la nature du travail (par exemple, ports et aéroports), la répartition du travail sur la journée et sur la semaine et, dans la mesure du possible, des souhaits du personnel. Ainsi, le nombre maximal de week-end de travail a été limité à un week-end sur trois. A certains endroits, cette proportion est même inférieure.

Afin de tenir compte du nombre de week-end de travail pour la rémunération, outre l'indemnité fixe de travail en shifts de 10, 15 ou 20%, une initiative a été prise afin de prévoir une « prime de week-end » calculée par jour de week-end presté. Ce dossier a reçu un avis favorable de l'Inspection des Finances. La Belgique est la plaque tournante logistique de l'Europe. Le travail en shift des douaniers est donc d'une importance cruciale pour le trafic marchandise européen, pour permettre un transport sûr, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, vers le sol belge et européen.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be